

Sur le canal, rue du pont Saint-Roch

Le port va bientôt voir le jour

C'est un gros projet que celui qui vient d'être dévoilé en conseil d'agglomération : celui du futur port de plaisance. Un projet à 10 millions d'euros autour duquel se greffent différentes idées.

Le port de plaisance de Montargis va très bientôt voir le jour. Mais il ne concernera pas que la ville même. C'est toute l'agglomération montargoise qui devrait bénéficier de cette structure prévue lors de la construction même du canal. L'AME finance donc le dossier.

Les travaux vont être lancés

Les derniers verrous viennent de sauter. Comment ? « L'Agglomération vient d'acheter en même temps les trois fonciers qui bloquaient le projet », explique Frank Supplisson. Le projet est d'importance pour le nouveau président de l'AME : « Je m'y suis attelé dès le soir de mon élection en signifiant que pouvaient être lancées les premières étapes d'expropriation – ce que le préfet a confirmé. Il est vrai que cela a créé une pression », reconnaît Frank Supplisson. « Mais cela a permis d'avancer. La Caproga a accepté de revoir la négociation du vieux silo situé en face du futur port. Nous sommes passés de 400.000 € à 200.000 €. C'est un bâtiment dont il n'y a rien à



Au terme d'un bras de fer express, l'Agglomération vient d'acheter l'ancien silo de la Caproga 200.000 € au lieu de 400.000 €. L'emplacement sera bientôt idéal...

tirer, certes, mais il représente 3.000 m² d'un super emplacement ».

Par ailleurs, les Voies navigables de France cherchaient depuis des années un local technique où déménager. Ce seront les locaux des services des espaces verts d'Amilly.

Restaient les locaux du CMPP, le Centre médico-psycho pédagogique situé 13, rue du Pont Saint-Roch. Il dépend du Centre hospitalier de l'Agglomération montargoise. Le CMPP déménagera dans l'enceinte de l'ancien hôpital, situé juste à côté.

Le calendrier

En bref, il est prévu que le silo de la Caproga soit démolé à l'automne. De son côté, VNF doit démé-

nager dans un an, en juin 2019. Son local pourra alors être démolé. Le port sera creusé dans le même temps.

Quid du stationnement ?

Le chantier devrait être totalement achevé fin 2020. Ensuite, pourront se construire les immeubles d'habitation. « Tout ceci sans gêner la circulation », affirme le président de l'Agglomération. Et les automobilistes qui stationnent sur le remblai le long du canal depuis des années ? « Là où nous démolirons les silos, nous laisserons les voitures sta-

tionner », répond Frank Supplisson.

Ce projet a été chiffré à 10 millions d'euros. Le Conseil départemental devrait mettre 5 M€, et il y a tout lieu de penser que la Région subventionne à hauteur de 3 M€. L'AME mettra le reste, car c'est toute l'Agglomération montargoise qui, à terme, doit bénéficier des retombées du port de plaisance.

La.B.

GUINGUETTE... Le port aura son esplanade, son restaurant guinguette et même une fête des marinières chaque été ! Une présentation en sera faite le 11 juillet à 17 heures au Tivoli. « L'Éclaireur » vous en reparle très vite.